

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°27 (Arrêté de promulgation du 26 août 1935.)

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 26 août 1935
Numéro JO n° 465 du 31/08/1935	Date du numéro 31 août 1935

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'arrêté du 1° » octobre 1914. réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans Laanelles ces lois, décrets et arrêtés der l'ennent exéentoires

Vule décret du 18 août 1435, portant reduction de 10 p. 100 des lovers et du montant des intérêts des dettes hypothécaires, dans les colonies, protectorats et territoires sous mandat relevant du Ministère des colonies, inséré an Journal officiel de la République française dan 11 août 1935

Vule câblogramme-circulaire n° 28 du 15août 1935 du Ministre des colonies

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Est promulgué à la Côte francaise des Somalis le décret du 8 août 1935 susvisé, portant réduction de 10 p. 100 des lovers et du montant des intérêts des dettes hypothécaires, dans les colonies, protectorats et territoires sous mandat relevant du ministère des colonies, Art. ?, — Je présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

SILVESTRE,